

MGEN 87

mgen*

Bulletin MGEN de la Haute-Vienne

Mai 2016

N°72

MMMIEUX
CONNECTÉ À MA SANTÉ



MIEUX
dans son corps



MIEUX
dans sa tête



MIEUX
dans sa vie



Nouveau ! MGEN lance MMMieux.fr
LA PLATEFORME DE PRÉVENTION SANTÉ EN LIGNE

Connectez-vous vite
www.mmmieux.fr



Assemblée départementale
MGEN - MGEN-Filia

Mercredi 18 mai 2016 à 14h30 - Lycée Maryse Bastié à Limoges
En présence de Patrick OLLIVIER administrateur national chargé de la région Aquitaine



Béatrice FAUCHER
Présidente MGEN 87

SOMMAIRE

- >02 EDITO
- >03 VIE MUTUALISTE
- >08 VIE INSTITUTIONNELLE
- >09 PREVENTION
- >12 VIE DE LA SECTION
- >13 CULTURE
- >16 INFOS



EDITO

“ Félicitations aux élus, de la section de la Haute-Vienne !

La participation aux élections a été sensiblement identique à celle des dernières élections et un tiers des électeurs a choisi le vote numérique.

Le comité de section du 3 mai sera l'occasion, pour certains, de prendre des responsabilités au sein du bureau. Ils donnent ainsi du sens à l'engagement militant au sein de la MGEN.

Bien sûr, ils peuvent exprimer des doutes, alerter. Ils restent, cependant, les liens privilégiés des adhérents lorsqu'il s'agit d'argumenter, de convaincre, de mobiliser.

Dernièrement, l'engagement des militants, au service de l'adhérent a pu se vérifier

avec la mobilisation de plus de 5000 militants lors des rencontres inter-régionales qui ont eu lieu sur l'ensemble du territoire, dans le cadre du rapprochement Harmonie Mutuelle/ MGEN/ ISTYA. Les élus du département étaient présents le 5 février, à Toulouse.

Enfin, le réseau des militants, mobilisé dans la campagne de sensibilisation des parlementaires à propos du « crédit d'impôt pour tous » le restera, car la campagne va se poursuivre en mobilisant non seulement les adhérents, mais les organisations syndicales et le grand public pour que se termine une protection sociale à plusieurs vitesses, selon la qualité de l'employeur ou le statut de la ”

ZOOM

Carte Culture
SAISON 2016-2017

mgen* 87

Joint à
votre Bulletin

Votre Carte Culture 2016-2017 personnalisée
+ Le Guide des partenaires Culture 2016-2017



Mes contacts MGEN



3676

Service gratuit
+ prix appel

(coût d'un appel local depuis un poste fixe ou portable)

Un conseiller à votre écoute - Du lundi au vendredi de 8h à 18h30

Consulter vos remboursements ? Demander une attestation Vitale ?

Service téléphonique vocal interactif 24h/24 et 7 jours/7

www.mgen.fr

Adresse : 3 rue Maurice Rollinat à Limoges

Le lundi : **10h15** à 17h30 - Du mardi au vendredi : 9h à 17h30

Pendant les vacances scolaires, fermeture entre 12h30 et 13h30

Courrier : Sécurité sociale MGEN - 3 rue Maurice Rollinat - BP 13604 - 87036 Limoges Cedex

Courriel : Allez sur **www.mgen.fr** / espace personnel / cadre vos contacts MGEN / nous contacter/ cliquer sur le point à côté de « courriel ».



Assemblée départementale

Au lycée Maryse Bastié

Mercredi 18 mai 2016 à 14h30

En présence de Patrick OLLIVIER administrateur national chargé de la région Aquitaine

L'Assemblée départementale est le premier lieu d'expression démocratique. Elle est un cadre de débat et d'échange préparatoire à l'Assemblée générale. Elle est ouverte à tous les membres participants du groupe MGEN.

« Une personne, une voix », ce principe illustre le fonctionnement démocratique des mutuelles. Les représentants et les dirigeants des mutuelles sont élus par les adhérents.

Démocratie et représentation des adhérents sont le fondement de l'identité de la MGEN.

Chaque année l'assemblée départementale, **ouverte à l'ensemble des mutualistes MGEN et MGEN Filia**, est l'occasion d'échanges sur l'activité et les orientations de la MGEN au niveau national et au niveau local.

Chacun peut, à cette occasion, faire part de vive voix de ses préoccupations.

L'Assemblée départementale prépare les décisions qui seront proposées et votées lors des Assises et Assemblées générales annuelles.

Ce principe de démocratie fixe une ligne de partage fondamentale entre le statut de l'adhérent mutualiste et celui de simple client d'une entreprise commerciale.

L'adhérent de la MGEN n'acquiert pas seulement un droit à prestation ou à un service par sa cotisation, mais également le droit et le devoir de participer à la prise des décisions et à leur application.

Le 18 mai au Lycée Maryse Bastié, l'assemblée départementale se déroulera en deux parties :

- les rapports statutaires : présentation des différents rapports nationaux et départementaux
- les Rencontres mutuelles, temps d'échange avec les mutualistes sur les thèmes : la fusion MGET/MGEN, le rapprochement de la MGEN avec le groupe Harmonie Mutuelle et un premier bilan des nouvelles offres du groupe MGEN.

Lors de cette assemblée, les participants seront amenés à élire la délégation qui les représentera aux Assemblées générales de MGEN et MGEN Filia qui se tiendront à Paris les 6 et 7 juillet 2016.

Un moment convivial clôturera les échanges et permettra de poursuivre la discussion de manière informelle.

Activités de la section Haute-Vienne 2015

La section départementale reste le lieu d'accueil et de proximité auquel assurés et adhérents sont très attachés. Au-delà de cette fonction de service, la vie politique y tient une place essentielle.

L'année 2015 a été marquée par trois événements importants :

- la fusion de la MGET (Mutuelle Générale de l'Environnement et des Territoires) au sein de la MGEN, désormais l'ensemble des adhérents MGET sont des mutualistes MGEN.
- la mise en œuvre des nouvelles offres de la MGEN avec effet au 1^{er} janvier 2016.
- l'entrée en vigueur de l'ANI (accord national interprofessionnel) qui oblige les employeurs du secteur privé à proposer une couverture santé obligatoire à ses salariés.

Accueil :

L'enquête de satisfaction conduite en 2015 a permis de mesurer la qualité du service rendu.

Les résultats sont très satisfaisants, puisque 95% des assurés sont reçus en moins de 10 minutes. Les quelques remarques faites sont prises en compte et suivies d'effet.

En 2015, ce sont **7174** personnes qui ont été reçues contre **7142** en 2014. Une augmentation significative est à noter sur le dernier trimestre 2015 en raison de l'accueil des nouveaux adhérents de la MGET.

Régulièrement les offres MGEN sont présentées à l'espace accueil sous forme d'animation et de mise à disposition de documentation spécifique.



Accueil de la MGEN à Limoges

Mutualisation Fidélisation :

La MGEN propose à tous une protection en matière de couverture santé. Quelle que soit la profession, une réponse adaptée est accessible.

La mise en œuvre des nouvelles offres MGEN a débuté à compter du mois de septembre 2015 : tous les mutualistes ont reçu une information leur présentant les nouvelles possibilités d'adhérer aux différentes offres MGEN : initiale, équilibre, référence, intégrale.

Une information a également été adressée à tous les mutualistes pour leur détailler les modalités de calcul de la cotisation MGEN.

Des réunions ont été organisées pour apporter des explications complémentaires aux adhérents.

Une réunion spécifique s'est déroulée dans les locaux de la direction de l'aménagement du territoire pour les mutualistes MGET qui ont rejoint la MGEN. La MGEN a essayé au cours de ces 2 réunions d'apporter à chacun les réponses les mieux adaptées.

Les visites d'établissements sont très appréciées, elles permettent un contact privilégié avec nos adhérents sur leur lieu de travail. Entre novembre 2014 et juin 2015, l'équipe MGEN s'est déplacée dans 25 établissements du département.

Les sujets les plus souvent abordés sont :

• Pour la sécurité sociale

- Le parcours de soins (La déclaration du médecin traitant)
- La franchise médicale et la participation forfaitaire,
- Les tarifs des professionnels de santé,
- Le déremboursement de certains médicaments (vignettes orange),
- La prise en charge d'une hospitalisation,
- Les problèmes de carte Vitale.

• Pour la partie mutuelle

- Le dentaire,
- L'orthodontie (conventionnement),
- L'optique
- Les Allocations Journalières,
- Le prêt installation,
- Les dépassements d'honoraires,
- L'ostéopathie,
- La prestation dépendance facultative,
- L'offre globale et le calcul de la cotisation.

L'organisation de ces visites est facilitée par l'implication des correspondants MGEN qui assurent le lien entre leurs collègues et la section.

Le planning est établi à l'avance mais l'équipe développement se tient à la disposition des établissements et services pour assurer, en cas de besoin, une permanence non programmée.

Prévention :

En 2015, différentes actions de prévention ont été organisées par la MGEN. Sans vouloir être exhaustif nous citerons :

Conférence santé :

Jeudi 19 novembre 2015 a eu lieu une conférence sur « **la médecine prédictive** » animée par le Docteur Samantha Léonard médecin spécialiste en conseil génétique et génétique médicale au CHU de Toulouse Purpan.

Près de 100 mutualistes ont assisté à cette conférence dans le grand amphithéâtre de la faculté de droit.



Voix et pédagogie :

Cette action est conduite au sein de l'ESPE et permet aux enseignants de découvrir les clefs d'un usage efficace de sa voix, 68 enseignants stagiaires sont concernés par cette formation.

Action dépistage du cancer du sein :

La MGEN a participé à l'opération « **Octobre Rose** » les 9 et 10 octobre 2015 place de la République aux côtés de la CPAM de la Haute-Vienne, organisatrice de cette action de prévention.



Bilan auditif :

22 personnes ont bénéficié d'un bilan auditif le 9 juin 2015.

Conférence sur « les solutions techniques et socio-économiques pour l'autonomie des personnes » :

Cette session d'information était animée par Laurent Billonet professeur à l'université de Limoges et a concerné 37 personnes.

Parallèlement les actions sur la gestion des conflits, les réseaux PAS, la participation aux semaines d'information sur la santé mentale, la journée mondiale contre le SIDA, action dans le cadre de la semaine européenne de la vaccination ont été reconduites.

Communication :

3 réunions de la « commission vie mutualiste et communication » ont contribué à la rédaction de 3 bulletins départementaux en janvier, avril et octobre 2015.

Un guide pratique a été adressé avec le bulletin de janvier. Il est désormais bien connu et attendu par les mutualistes.

Les adhérents MGEN Filia ont bénéficié de 3 bulletins départementaux spécifiques.

Vie politique :

Durant l'année 2015, les 4 réunions du bureau, et 5 comités de section ont permis d'examiner l'ensemble des dossiers stratégiques et les sujets d'actualité.

Il convient d'ajouter l'ensemble des réunions des différentes commissions : « développement /mutualisation », « prestations spécifiques », « prévention » et « solidarité » et 2 réunions à destination des correspondants.

Au sein de ces instances délibératives qui constituent la vie politique et démocratique de notre mutuelle, les dossiers essentiels : assurance maladie, protection sociale complémentaire, action sociale ministérielle, aide aux personnels en difficulté ont régulièrement été évoqués.



Culture :

Pour la 4^e année, les adhérents MGEN et MGEN Filia ont reçu leur **Carte Culture** accompagnée du guide des partenaires. Cette action a été rendue possible grâce au fort investissement d'élus bénévoles. Elle permet de bénéficier de tarifs négociés auprès de structures culturelles en nombre sans cesse croissant.

La programmation des partenaires est diffusée sur le site www.mgen.fr et la Lettre **C**omme **Carte Culture**, vous informe chaque mois des temps forts de chacun de nos partenaires.



Repères en chiffres Haute-Vienne



Population gérée sécu
et/ou mutuelle MGEN 23 249

Mutualistes MGEN 19 887

Mutualistes MGEN Filia 907

Ventilation des prestations 2015

(en euros)

		Evolution 2014-2015
Maladie	4 536 211	+ 1,9 %
Optique	1 022 781	+ 4,7 %
Dentaire	1 404 721	+ 2,6 %
Hospitalisation	1 971 192	+ 3,8 %
Soins coûteux	68 756	+ 27,4 %
Aide à la maternité	22 720	+ 6,8 %
Service d'aide à domicile	108 221	+ 5,9 %
Allocation frais funéraires	64 800	-37,7%
Prestation invalidité décès	425 293	- 14,5 %
ORPHELINAT	48 093	-11,7 %
HANDICAP	63 829	+ 18,3 %
DEPENDANCE	39 765	- 6,4 %
Dépendance totale	140 901	+ 14 %
Service d'aide à domicile dépendance totale	19 504	+ 17,2 %
Perte temporaire d'autonomie (PTA)	11 200	- 39 %
Aide au mutualiste aidant	3 637	+10 %
Aides exceptionnelles	28 656	- 5,11%
Prêts ou avances	6 029	+ 8 %
Service d'aide à domicile action sociale	9 575	- 2 %
Allocations journalières	480 842	- 7,0 %
Allocations invalidité	232 976	- 6,6 %

Un comité de section fortement renouvelé

En Haute-Vienne, 14 643 adhérents ont été appelés à voter pour le renouvellement du comité de section.

3 981 se sont exprimés soit 27,76 % contre 29,46 % en 2014.

	Inscrits	Votants	Exprimés	Blancs	Nuls	Participation
MGEN	12 898	3 893	3 811	79	3	30.18 %
MGEN FILIA	1 745	172	170	2	0	9.86 %
TOTAL	14 643	4 065	3 981	81	3	27.76 %

Présentation des candidats par nombre de voix décroissant

N° de présentation dans la liste des candidats	Candidats	Voix obtenues	Elu(e) pour /ans
1	FRAISSE Marianne	3685	6
10	NICOL Laurence	3669	6
3	PATELOUP Marie-Anne	3629	6
2	JEANDILLOU Corinne	3619	6
4	SOREL Karl	3593	6
8	DELHOUME Florence	3579	6
6	ANTOINE Jean-Marc	3571	6
5	YAMOURI Mouhssine	3542	6
11	PONTVIANNE Philippe	3494	6
7	AUVERT Jean	3489	6
9	MARIAUD Patrick	3451	6



Rappel de l'organisation politique de votre section :

Les 30 élus sont vos représentants au sein du comité de section.

Le comité de section a pour rôle de :

- Participer au débat mutualiste et contribuer à l'expression locale des adhérents,
- Veiller à l'application des décisions politiques prises par les instances nationales,
- Organiser les temps démocratiques départementaux,
- Veiller aux délégations de responsabilité et désignations représentatives.

Le bureau a pour rôle de :

- Veiller à la bonne application des décisions du conseil d'administration et du comité de section,
- Superviser la bonne marche de la vie politique et s'assurer de la cohérence administrative et gestionnaire de la section départementale.

Ces élections sont marquées par un fort renouvellement d'élus et le départ de militants anciens et très investis. Toutefois, on regrettera que le nombre de candidats ait été inférieur au nombre de postes à pourvoir.

Ils nous quittent :

• Notre trésorière **Paulette BESSOU** : 30 ans de militantisme au service de la MGEN, élue pour la première fois en juin 2006, elle a choisi de prendre du recul et de se consacrer à d'autres activités.

Paulette a exercé son mandat avec une présence sans faille et une motivation à toute épreuve y compris dans les périodes difficiles. Toujours disponible, assidue à toutes les commissions, ses qualités humaines et relationnelles vont nous manquer.

Monique DELAUNE, trésorière adjointe a su concilier le militantisme mutualiste et son engagement associatif. Elle fut le parfait binôme de Paulette et c'est à deux voix que durant de nombreuses années elle a présenté le rapport financier départemental. Sa franchise fut souvent un bon baromètre de la météo mutualiste.

Robert GRANET est le plus ancien militant à quitter son mandat d'élus mutualiste après plus de 20 ans. Toujours à l'écoute, présent à toutes les réunions, il a noirci beaucoup de pages pour retranscrire tous les débats qui ont eu lieu au sein des comités de section et des bureaux depuis son arrivée en 1996.

Bernard SANCIAUD, vice-président a été élu en 1998. Militant d'exception, durant ces 18 années Bernard nous a souvent appelé à veiller sur la qualité du lien mutualiste. De l'école au monde associatif puis mutualiste, la sincérité de son engagement militant laïc n'a jamais failli.

D'autres militants ont souhaité à divers titres ne pas renouveler leur mandat : **Afrique ARAUYO-MAZAUDOUIS**, **Virginie OMNES**, **Brigitte STAUB**, **Louis BOURDY**, **Gilles MOUNET**. Qu'ils soient toutes et tous remerciés pour leur engagement aux côtés de la mutuelle durant ces années.

Le comité de section

Tiers renouvelable en 2018	Tiers renouvelable en 2020	Tiers renouvelable en 2022
Claude BROSSARD Professeur d'université Faculté de Pharmacie - Limoges	Romain BATISSOU Technicien de recherche et formation Université - Limoges	Jean-Marc ANTOINE Professeur Collège Paul Langevin Saint-Junien
Philippe DEBLOIS Avocat	Marie-Mélanie DUMAS Professeur des écoles Limoges	Jean AUVERT Technicien Supérieur DIRCO Limoges
Françoise DOUSSET AAŠU Lycée Turgot Limoges	Pascale JENNANE DUPONT Professeur Lycée Limosin Limoges	Florence DELHOUME SAENES Collège Pierre de Ronsard Limoges
Béatrice FAUCHER Principale Collège P. Langevin Saint-Junien	Sylvie KOLASINSKI Agent technique de laboratoire Lycée Renou - Limoges	Marianne FRAISSE Professeur des Ecoles Maternelle Vigenal - Limoges
Alice FORESTIER Attachée Administration ENSCI Limoges	Didier LARCHEVEQUE Professeur Lycée Raoul Dautry Limoges	Corinne JEANDILLOU Gestionnaire collège Châteauneuf-la-Forêt
Julie RIVET CPE Collège Louis Juvet Bellac	Serge MAZEN Ingénieur de recherche ENSI - Limoges	Patrick MARIAUD Technicien Supérieur DIRCO - Limoges
Gilles VIGNAUD ATEC Cité scolaire Saint-Léonard	Florence MORELLET Conseillère technique de service social DSDEN 87	Laurence NICOL Infirmière Collège Pierre Desproges Châlus
Antonio ZARAGOZA ATE Lycée Saint Exupéry Limoges	Jérôme NOGAREDE Professeur des écoles Limoges	Marie-Anne PATELOUP Professeur des Ecoles Neuvic-Entier
	Pierre PAILLER Directeur d'école retraité	Philippe PONTVIANNE Principal Collège Maryse Bastié Nantiat
	Josiane PELESZEZAK Principale Collège Jean Rebier Isle	Karl SOREL Professeur Lycée Saint-Exupéry Limoges
	Robert RAYNAUD Directeur de section MGEN Limoges	Mouhssine YAMOURI Professeur Lycée Dautry Limoges

Agents Publics, votre protection sociale est menacée !

Aujourd'hui, vous bénéficiez, à travers votre mutuelle professionnelle, d'une couverture globale, solidaire, et adaptée à votre statut de fonctionnaire.

**AGENTS
PUBLICS,
NOTRE PROTECTION
SOCIALE
EST-ELLE
MENACÉE ?**

**Brochure complète
à télécharger sur
MFP.FR/MOBILISATIONFONCTIONPUBLIQUE**

**et disponible
sur le stand de la MFP**

MFP
MUTUALITÉ FONCTION PUBLIQUE

Cfdt
CFTEC
cgt
FAF
FO
F.S.U.
UNS

Conscientes des menaces qui pèsent sur l'avenir de la protection sociale des agents publics, la Mutualité Fonction Publique (MFP) et les 8 Organisations syndicales représentatives de la Fonction Publique ont lancé une grande action de mobilisation, pour lutter contre la logique en cours de marchandisation de la protection sociale et pour préserver les modèles solidaires construits depuis plus de 70 ans.

Depuis février 2016, une campagne d'information des agents et de leurs employeurs est menée sur le terrain afin de les sensibiliser aux risques encourus : éclatement de leur protection sociale globale, destruction des mécanismes de solidarité et conséquences sur leurs droits actuels. Des affiches et dépliants sont diffusés sur tout le territoire sur les lieux de travail (cités administratives, mairies, collectivités territoriales, hôpitaux...) ainsi que dans les sections d'accueil mutualistes.

L'objectif est de faire remonter les enseignements de cette mobilisation et les « messages terrain » auprès des pouvoirs publics et de les convaincre que les agents publics, actifs et retraités sont des citoyens comme les autres face à la santé et ont droit eux aussi à une protection sociale complémentaire financée pour partie par leur employeur public.

Nous avons tous besoin les uns des autres pour nous faire entendre !

**Mobilisons-nous ! Parlons en
autour de nous !**

Pour suivre la campagne, témoigner et retrouver la plaquette d'informations sur vos droits,
Rendez-vous sur : mfp.fr/mobilisationfonctionpublique

Le groupe MGEN lance sa plateforme de prévention en ligne




MMMIEUX
CONNECTÉ À MA SANTÉ

Permettre à chacun de prendre sa santé en main, afin d'être mieux dans son corps, mieux dans sa tête et mieux dans sa vie : tel est l'objectif du site que lance MGEN.

Son nom :

MMMieux.fr

Bien au-delà d'un site de prévention santé parmi tant d'autres, **MMMieux.fr** se veut être un média de la prévention et un coach de votre santé.

MMMieux.fr a pour objectif de donner à tous les moyens de prendre sa santé en main avec des dossiers et actualités de qualité, attractifs (textes, vidéos, infographies, dessins, quizz...), vérifiés et régulièrement mis à jour.

Il se veut également connecté à votre santé en apportant des informations adaptées par le biais d'un espace personnel qui s'enrichira au fur et à mesure des évolutions du site.

Prendre soin de soi est un processus permanent. Il n'était donc pas imaginable de construire un site de prévention figé.

MMMieux.fr continuera donc de s'enrichir et d'évoluer. Toutes les réflexions menées jusqu'à aujourd'hui viendront nourrir les versions ultérieures de la plateforme afin d'en compléter les services et de répondre toujours mieux aux attentes et besoins de tous.

N'attendez pas pour vous approprier la nouvelle plateforme de prévention santé du groupe MGEN : www.mmmieux.fr

Bilan auditif



La **MGEN**

en partenariat avec **la Journée Nationale de l'Audition** vous propose un bilan auditif gratuit réalisé par un audioprothésiste.

Il s'agit d'un contrôle fonctionnel mais non médical de votre audition, visant à vous orienter vers un médecin spécialiste en cas de nécessité.

Ce bilan est destiné aux adultes.

Nous vous accueillerons le :

Mardi 28 juin 2016 De 9h15 à 12h30 et de 14h à 17h30

Dans les locaux de la MGEN, 3 rue Maurice Rollinat à Limoges

Uniquement sur RENDEZ-VOUS 05 55 43 99 59



La vaccination

Comment fonctionne un vaccin ?

Le vaccin introduit dans le corps des fragments d'un pathogène à un individu pour le protéger d'une rencontre ultérieure avec le même pathogène. Les fragments de l'agent pathogène vont activer le système immunitaire : l'organisme produit alors des anticorps pour se défendre et gardera la mémoire de cette première rencontre. Il sera ainsi protégé s'il se retrouve en contact avec le même microbe.

De quoi sont faits les vaccins ?

Les vaccins contiennent :

- Des bactéries ou virus entiers et vivants mais affaiblis, déclenchant une infection à minima (vaccins vivants atténués : contre indiqués chez les immunodéprimés) ou des bactéries ou virus entiers tués, ne déclenchant donc pas d'infection (vaccin inactivé) ;
- Des stabilisateurs pour conserver l'efficacité du vaccin (sucres, acides aminés, protéines...) ;
- Des conservateurs pour prévenir des contaminations bactériennes ou fongiques ;
- Un diluant (liquide) ;
- Un ou plusieurs adjuvants.



Vaccin vivants ou inactivés ?

Avantages des vaccins inactivés :

Aucun risque infectieux, et possibilité en fonction du vaccin d'être plus ciblés et de meilleure tolérance.

Inconvénients vaccins inactivés :

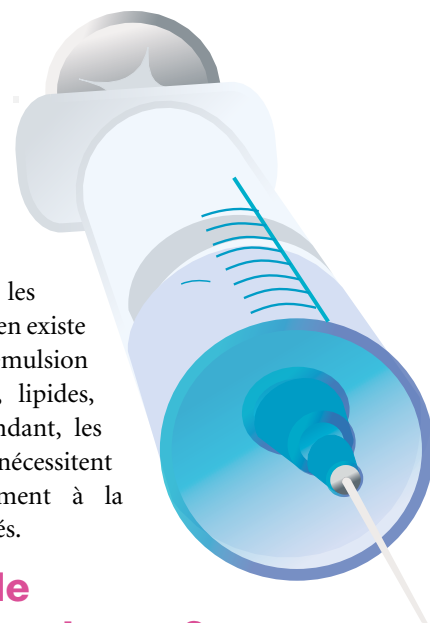
créent souvent une moins bonne réaction immunitaire : il faut donc en général des doses plus élevées, des rappels, et éventuellement des adjuvants.

Qu'est-ce qu'un adjuvant ?

Les adjuvants sont utilisés pour augmenter la réponse immunitaire, ils permettent de diminuer la quantité de microbes par dose, de diminuer le nombre de doses nécessaire, de renforcer la réponse immunitaire chez les faibles répondeurs aux vaccins. C'est en 1926, que le premier vaccin antidiphtérique avec les sels d'aluminium

a été créé face à l'absence d'efficacité de ces vaccins.

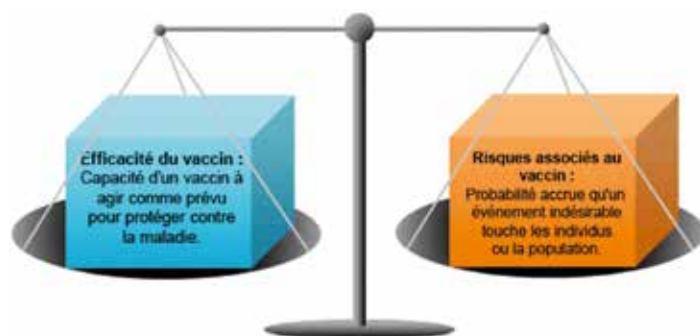
Les sels d'aluminium, sont les adjuvants les plus utilisés. Il en existe d'autres : sels de calcium, émulsion d'huile et d'eau, glucides, lipides, dérivés bactériens... Cependant, les vaccins vivants atténués ne nécessitent pas d'adjuvant, contrairement à la majorité des vaccins inactivés.



Qu'est-ce que le rapport bénéfice risque ?

Tous les médicaments apportent un bénéfice sur les causes ou symptômes d'une maladie mais également un risque, de par la possibilité d'effets indésirables :

Les vaccins comme tous médicaments peuvent entraîner des effets indésirables. Mais **leurs bénéfices sont très nettement supérieurs aux risques**. Par ailleurs, outre l'immunité individuelle, l'immunité de groupe permet de faire disparaître à l'échelle mondiale certaines maladies. La vaccination est un geste citoyen également.



La perception par la population du rapport bénéfice risque est différente entre les médicaments et les vaccins. En effet **les bénéfices pour les vaccins ne sont pas toujours perçus car ils correspondent à l'absence de survenue de l'infection**, alors que pour les autres médicaments, le bénéfice est immédiatement perçu.

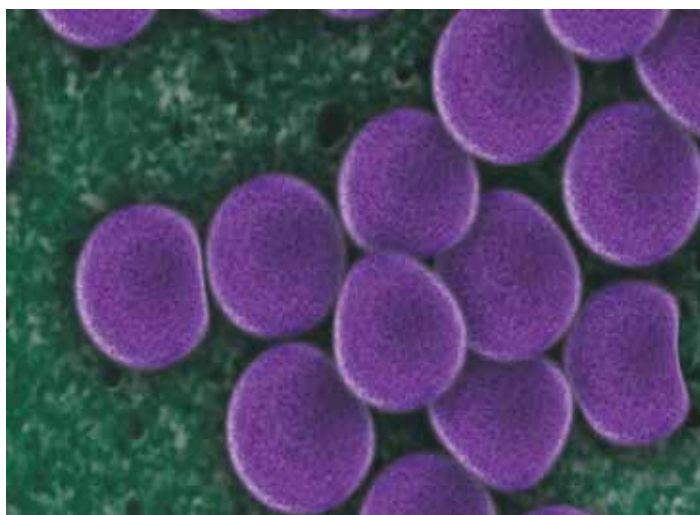
De même les effets secondaires d'un médicament ne sont pas toujours visibles car parfois « noyés » dans les symptômes de la maladie qui a entraîné la prise de médicament. Pour les vaccins au contraire, les effets secondaires sont immédiatement perçus car l'individu est en bonne santé.

La perception du rapport bénéfice risque pour les vaccins évolue au cours du temps. Quand la maladie est bien présente, les individus acceptent la vaccination. Avec la vaccination, le nombre de malades diminue, de même que la perception du risque de cette maladie par la population, jusqu'à ce que la nécessité du vaccin soit perdue de vue. La population devient en parallèle plus inquiète par les effets secondaires. Cela conduit à une diminution du nombre de personnes vaccinées. Le nombre de malades recommence alors à augmenter avec la nécessité de se faire vacciner...

Y'a-t-il un lien entre maladies auto-immunes et vaccination ?

Les maladies auto-immunes sont des maladies plurifactorielles causées par des facteurs génétiques et des facteurs environnementaux, dans lesquels le système immunitaire dysfonctionne et s'attaque à l'individu lui-même. Ce dérèglement commence bien avant l'apparition des symptômes de celles-ci.

Il ne faut pas confondre facteurs déclenchants et causes de ces maladies auto-immunes. Les causes sont plurifactorielles (génétique et environnementale). Le facteur déclenchant qui se définit comme le dernier événement avant l'apparition des symptômes, peut être une grossesse, un stress, une infection ou une vaccination. Ces facteurs peuvent être à tort considérés comme la cause de la pathologie.



Pour autant, certaines infections peuvent déclencher des poussées de pathologies auto-immunes. Par exemple, le syndrome de Guillain Barré, maladie auto-immune attaquant le système nerveux, est déclenché par une réaction trop forte du système immunitaire après une infection. Le vaccin antigrippal augmente la fréquence du syndrome de Guillain Barré de 1 à 6 cas par million de personnes vaccinées. L'infection par la grippe elle-même, cause 40 à 60 cas par million de personnes infectées.

De fausses rumeurs sur le vaccin anti hépatite B et anti Rougeole oreillons rubéole

Après de nombreuses études, il y a un consensus de la communauté scientifique sur l'absence de lien de causalité entre la vaccination contre l'hépatite B et sclérose en plaque et sur l'absence de lien entre autisme et vaccin anti rougeole oreillons rubéole.

Quelle politique vaccinale en France ?

Chaque année, le ministère de la santé s'appuie sur le Haut Conseil de la santé Publique pour fixer un calendrier vaccinal publié par l'Institut de Veille Sanitaire. Ce dernier tient compte des données épidémiologiques, des données de la science, des recommandations internationales et des évolutions sociales.



La couverture vaccinale est satisfaisante contre la diphtérie, le tétanos, l'Haemophilus influenzae b, la coqueluche et la poliomyélite.

Elle est en progrès mais insuffisante pour les pathologies suivantes : pneumocoque, méningocoque C, hépatite B et Rougeole-Oreillons-Rubéole.



Elle est insuffisante et en baisse pour les pathologies suivantes : papillomavirus, grippe saisonnière.

Qu'est-ce que le rapport Hurel ?

Pour répondre à cette défiance vis-à-vis des vaccins, le rapport piloté par Sandrine Hurel remis à la ministre de la santé le 12 janvier 2016 vise à identifier des pistes de réforme pour améliorer la politique publique vaccinale. Parmi ces mesures, peuvent être cités le carnet de santé électronique, la distribution de plaquettes dans les pharmacies et chez le médecin, l'information via les réseaux sociaux, la gestion des pénuries de vaccin, l'organisation de débats publics, la mise en œuvre d'un « comité des parties prenantes » regroupant usagers et experts afin d'éclairer la décision publique en matière de vaccination et réformer un système de vaccination complexe illisible et inégalitaire.



Quelques chiffres... (sources OMS)

2 millions de vies sont sauvées par an grâce à la vaccination. **30 % des décès chez les enfants de moins de 5 ans évitables** par la vaccination. En 2013, 3 pays connaissaient une poliomyélite endémique, contre 125 en 1998.

Clefs de lecture, tirés de l'ouvrage « Vaccination : agression ou protection », d'Annick Guimezanes et de Marion Mathieu, aux Editions INSERM Le Muscadier, et du prochain Valeurs Mutualistes.

Une équipe renouvelée



Barbara GILIBERT a rejoint l'équipe de collaborateurs de la section départementale comme Assistante Prestations Services depuis le 29 juin 2015. Elle exerce les fonctions de secrétariat de direction et s'occupe du lien avec les élus et les correspondants.

Morgane FAUCHER, Responsable d'Equipe remplace Yvette Giry depuis le 10 juillet 2015. Elle a occupé les fonctions de chef de projet pendant 3 ans à la CARSAT Centre-Ouest. Elle est titulaire d'une licence en droit et d'un Master II en management. Elle a en responsabilité l'ensemble des activités opérationnelles et du management des collaborateurs.



Dans le cadre de la fusion de la MGET-MGEN nous accueillons depuis le 1^{er} janvier 2016 deux nouvelles collaboratrices :

Marina MOREAU-GERMANEAU
et **Céline BRUNET**

qui occupaient les fonctions de conseillères mutualistes à la MGET. Désormais, elles ont en charge les prestations spécifiques de la MGEN et s'orienteront prochainement vers l'accueil et le service.

Nous souhaitons à tous ces nouveaux collaborateurs la bienvenue au sein de la MGEN Haute-Vienne.



TRAVAUX IMPORTANTS

Bientôt une nouvelle section entièrement rénovée.

Depuis mi février, notre section est en travaux dans le cadre d'une restructuration importante et d'une rénovation complète qui s'achèvera vers la mi-octobre 2016.

Cette démarche démontre la volonté de la MGEN de proximité envers ses assurés et ses mutualistes.

Cela entraîne des désagréments pour l'accueil du public dont nous nous excusons.

Voici votre nouvelle section départementale à compter du mois d'octobre 2016.





Les partenaires de la **Carte Culture MGEN 87** accordent un tarif préférentiel aux adhérents de la MGEN sur présentation de leur **Carte Culture MGEN 87**

Si vous n'avez pas reçu votre carte culture,
Si vous avez adhéré récemment à la MGEN ou à MGEN-Filia,
Si vous venez d'obtenir votre mutation en Haute-Vienne,
Si vous résidez en Haute-Vienne mais dépendez d'une autre section MGEN...

Demandez votre carte culture en écrivant à MGEN 87 :

Carte Culture - 3 Rue Maurice Rollinat - BP 13604 - 87036 LIMOGES CEDEX
(indiquez vos nom et prénom, adresse et n° de sécurité sociale)

Festival de Saint-Yrieix

Office de tourisme de Saint-Yrieix

Tel : 05 55 08 20 72

www.festivaldesaintyrieix.com

• Jeudi 16 Juin

Inauguration de l'exposition consacrée au 35^e anniversaire du Festival

Concert par le violoncelliste

Edgar MOREAU (révélation soliste instrumental aux victoires de la musique 2015)
(Hôtel de Ville de Saint-Yrieix)

• Vendredi 15 juillet

Jean-Marc LUISADA, piano

Haydn, Schumann, Chopin

(Château de Bonneval)

• Vendredi 22 juillet

Concert du 35^e anniversaire

Présentation : **Frédéric LODEON**

Avec la participation de

Jorg DEMUS, piano

Emmanuel ROSSFELDER, guitare

Nicolas DAUTRICOURT, violon,

Denis PASCAL, piano

Aurélien PASCAL, violoncelle

Guy TOUVRON, trompette,

Philippe DUBEAU, orgue

(Collégiale)

• Vendredi 29 juillet

Quatuor LUDWIG

Dana CIOCARIIE, piano

Haydn, Schumann, Dvorak

(Eglise de Flavignac)

• Vendredi 5 août

Concert MOZART

Meistermusik - REQUIEM

Laudate Dominum

Ensemble vocal et instrumental de l'Ain

Direction : **Michel CORBOZ**

Charlotte MULLER-PERRIER, soprano

Valérie BONNARD, mezzo-soprano

Rémy POULAKIS, tenor

Michel BRODARD, basse

(Collégiale)

• Vendredi 12 août

Orchestre de chambre de MINSK

Direction : **Evgueny BUSHKOV**

Soliste : **Kiryl KEDUK**, piano

(Collégiale)

• Vendredi 19 août

Guy TOUVRON,

Nicolas ANDRE,

Jean-Loup MILHORAT,

Philippe PREPONIOT,

Noé NILNI,

Siméon VINOUR-MOTTA, trompette

Nicolas KOLUDSKY, timbales

Philippe DUBEAU, orgue

(Collégiale)

Concert dans le cadre des célébrations des 1500 ans de la ville de Saint-Yrieix

Peyrat-le-Château

PEYRAT-LE-CHÂTEAU



Après le succès de la deuxième édition, le **Patriagum Jazz Festival** alterne ses rendez-vous du **15 au**

17 juillet 2016, entre le village de Peyrat le Château et le site d'Auphelle au bord du Lac de Vassivière.

Tout en proposant une programmation exigeante et d'une grande qualité ce festival se veut convivial et festif, les concerts proposés dans le «in» et le «off» sont tous GRATUITS !

Théâtre du Cloître

• Mardi 17 Mai,

C'est à dire

Solo chorégraphié

et interprété

par **Seydou BORO**

Compagnie Seydou Boro - Danse - musique

Tout public à partir de 15 ans

Un plateau nu. Un tabouret. Une guitare. Un homme seul qui nous parle... et qui danse.



Seydou Boro, seul en scène dans une mise en scène épurée, revient sur son parcours, avec une écriture singulière et puissante où se mêlent humour, gravité, sensibilité et émotion. Un solo d'une heure, travail résolument personnel ou Seydou questionne sa relation à la danse, à la création, pose de manière fondamentale la question de l'Afrique face à la création artistique aujourd'hui et porte un regard sur la politique africaine.



« C'est à dire », comme les prémices d'une explication qui ne trouve du sens que dans le regard de l'émotion, la sensibilité et la force partagée d'un mouvement, d'une parole ou d'une musique. Dans le souci permanent de trouver du sens dans un langage sans cesse renouvelé, Seydou Boro se donne des contraintes. Seul sur scène, c'est son propre rôle qu'il choisit d'incarner. Mettant en scène différents passages de sa vie, on suit le fil d'une pensée, chaotique, sans cesse en recherche, jonglant du mouvement à la parole et de la parole au mouvement. Seydou nous parle de la danse, de son regard sur l'Afrique, de sa fille, de sa rencontre avec Mathilde Monnier... La danse est là, toujours. Mais elle partage sa puissance évocatrice avec la parole contée et la musique, jouée, dans une écriture «éclatée» qui traduit d'elle-même ce processus de recherche, cet acharnement à vouloir déconstruire pour mieux reconstruire.

Tout public, dès 11 ans - Durée : 1h

Plein tarif : 17 € - **Tarif MGEN : 12 €.**

La Route du Cirque

• 1^{er} au 20 août 2016

Edition Spéciale

Nexon (87)

L'année 2016 voit venir un 30^e été de cirque à Nexon. C'est l'occasion pour le Cirque - Pôle national des arts du cirque de Nexon de renouer avec son passé d'enseignement en réinventant les contours de son événement d'été entre transmission et spectacles dans un décor d'exception et une ambiance conviviale.

A vous de jouer... Avec les stages d'initiation dès le 1^{er} août, un 1^{er} week-end de spectacles les 5, 6 et 7 août, des master-classes « augmentées » avec des artistes du festival, des spectacles d'envergure, des artistes internationalement connus et des auteurs de cirque émergents, La Route du Cirque 2016 est une édition spéciale qui s'achèvera le 20 août 2016.

La Route du Cirque 2016 c'est aussi...

Un chapiteau-bar et ses soirées festives, bal et autres concerts au coeur du parc du château, la projection d'un film en 3D, la caravane Mobilivre de la Médiathèque de Nexon, un marché pique-nique, des jeux, une émission de radio en direct et en public, des ateliers libres dans le parc du château...

Informations pratiques

Tarifs des spectacles : de 2 € à 24 €

Forfaits, billets couplés, parcours et abonnements pour vivre à plein La Route du Cirque ! Demandez le programme au 05 55 00 98 36 ou sur www.sirquenexon.com



PÔLE
NATIONAL
DES
ARTS
DU
CIRQUE
NEXON
LIMOUSIN

FRAC

Arthothèque du Limousin



Stephen Marsden
Gadget, 2010-2012
Résine polyester, fibre de verre,
peinture polyuréthane
350 x 130 x 130 cm
© Luc Jennepin /
Production
Montpellier Agglomération

Au printemps 2016, le FRAC-Arthothèque du Limousin présente une exposition personnelle consacrée au sculpteur **Stephen Marsden**.

Né à Sheffield en 1962 et formé en Angleterre à la sculpture de plein air, l'artiste a séjourné aux Etats-Unis, puis au Japon, et s'est installé en France au début des années quatre-vingt-dix. Familier du FRAC Limousin qui a commencé à collectionner ses œuvres depuis 2003, l'artiste a montré certaines de ses sculptures dans des expositions thématiques.

L'exposition « United States » propose de suivre pas à pas l'itinéraire créatif de l'artiste à travers une sélection d'œuvres marquantes des vingt-cinq dernières années.

Exposition

• Du 25 mars au 4 juin 2016

Les rendez-vous de l'exposition :

Rencontre

• Jeudi 12 mai 2016 à 18h30 :

entre **Stephen Marsden** et **Gérard Borde**, directeur technique du CRAFT.

Nuit des musées

• Samedi 21 mai 2016

Ouvert de 19h30 à minuit.

Parcours musical avec les élèves du Conservatoire de Limoges et visites commentées.

Dernier jour !

• Samedi 4 juin 2016

Visite commentée à 16h.

Visites commentées

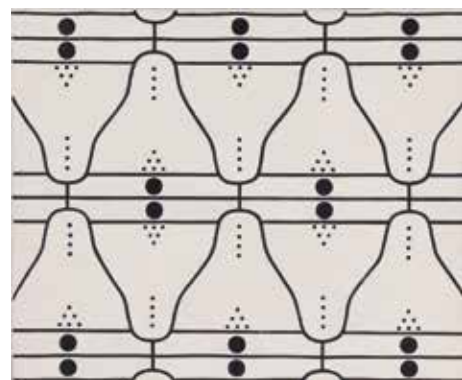
sur rendez-vous au 05 55 45 18 20

Carte blanche à **Richard Fauguet**

Artiste collectionné par le FRAC depuis 1984, Richard Fauguet explore les collections du FRAC et de l'Arthothèque du Limousin, celles des FRAC Aquitaine et Poitou-Charentes, pour nous proposer une exposition notamment autour des énigmes visuelles.

Exposition

• 2 juillet au 29 octobre 2016



Tarop & Glabel - Sobrement décoratif, 1991 - Acrylique sur toile, 38 x 46 cm

Festival du Haut Limousin

2, impasse de l'Eglise et de la Cure
87 190 Villefavard

Réservations : 05 55 69 29 32

info@festivalduhautlimousin.com

www.festivalduhautlimousin.com



festival du
Haut Limousin

• Du 27 juillet au 14 août 2016

18^e Festival du Haut Limousin

Le Festival du Haut Limousin déploie sa 18^e édition du 27 juillet au 14 août 2016 avec un programme où la musique baroque, classique, contemporaine, jazz, chant à capella, musique du monde ou traditionnelle, et l'humain occupent une place prépondérante.



« Secret 2011/2 » - © Philippe Chille

Consultez le Guide des partenaires culture (page 4) de la MGEN 87 et prenez connaissance des conditions d'utilisation de la **Carte Culture MGEN 87**, sur mgen.fr (page section MGEN 87)

Toujours à l'affût de l'excellence, de l'accessibilité et de l'originalité, le festival propose la découverte... de grands noms de la musique « So British » les King's Singers et le King's Consort... mais aussi de la nouvelle génération d'artistes virtuoses aux choix hybrides et décalés : Vassilena Serafimova et Thomas Enhco, Raphaël Merlin et les Forces Majeures, le quatuor Zaïde, le trio les Esprits, la soprano Amel Brahim-Djelloul et l'ensemble franco-algérien Amedyeze.

Et en clôture du festival, la Cie de danse américaine de Joe Goode et le quatuor Varèse investissent la Ferme de Villefavard pour une création métissée de gestes, textes et humour.

Carte Culture 87 MGEN :
15 € au lieu de 20 €

Les Francophonies en Limousin

Renseignements
et réservations :

05 55 10 90 10

v.framery@lesfrancophonies.fr

www.lesfrancophonies.fr

• Du 21 septembre au 1^{er} octobre 2016

33^e édition des Francophonies en Limousin

Festival de théâtre, danse, musique, lectures et rencontres littéraires francophones.

Avec un focus sur le Festival haïtien des 4 Chemins de Port-au-Prince, les créations de Zavtra et Julien Bissila (France / Congo), Patrick Corillon (Belgique), Marie-Pierre Bésanger (France / Canada-Québec), Gustave Akakpo (Togo), Criss Nianguona (Congo) et les spectacles de Salia Sanou (Burkina Faso), Fabrice Murgia (Belgique), Olivier Kemeid (Canada-Québec), Philippe Saire (Suisse), Gianni-Grégory Fornet (France / Serbie), Marcelle Dubois (Canada / Québec)...

Carte Culture 87 MGEN :

12 € au lieu de 15 € sur présentation de la carte en billetterie.



© Teddy Mazina

Opéra de Limoges

En janvier 2016, l'Opéra de Limoges a changé d'identité : nouveau nom, nouvelle image, nouveaux outils.

La saison 2016/17 profite de ce renouvellement pour explorer des thèmes plus vastes et plus variés : les figures mythiques de l'amour empêché, les contes de Perrault, les anti-héros et leurs paraboles, la parodie médiévale...



De ces grands thèmes émergent des points d'ancrage historiques et culturels, repris par la programmation lyrique comme par la programmation symphonique, et qui se confrontent au fil de la saison : le romantisme germanique, la musique nordique, ou encore la modernité, du tournant du siècle à la seconde guerre mondiale. Discrètement, un fil rouge relie les œuvres : celui du symbole, du sens caché, du truchement. La saison est marquée par de nouvelles productions, par des ouvrages à la croisée des arts, par la venue à Limoges d'une mise en scène de renommée internationale... La saison 2016/17 se veut toujours plus éclectique et exigeante.

Tarif réduit sur les spectacles de l'Opéra

Ouverture des abonnements le 10 juin 2016

Ouverture des réservations

le 1^{er} septembre 2016



**Cité des Métiers et
des Arts**

5 rue de la Règle

87000 Limoges

Tél. : 05 55 33 86 86

• Du 8 avril

au 30 septembre 2016

**Exposition «OSTENDERE - Les Métiers
d'Art au cœur des Ostensions»**

Le projet proposé en cette année ostentatoire en Limousin, est d'EXPOSER un patrimoine vivant, millénaire, particulier au diocèse de Limoges, de MONTRER chasses, reliquaires, chasubles et autres œuvres d'Art souvent très anciennes portant le monde des ostensions.

« OSTENDERE, les métiers d'Art au cœur des ostensions »...

C'est en contant l'histoire des ostensions, leurs origines, leurs rites, les confréries de Limoges que le visiteur sera amené à cheminer pour appréhender le bel ouvrage. En effet, plus encore et au-delà de cette tradition séculaire, il s'agit de transmettre des objets et avec eux le travail de l'artisanat d'art. Nous proposons donc une véritable procession pour faire découvrir au public, ces hommes de l'art qui depuis des millénaires transmettent un savoir-faire ancestral. Relieurs, émailleurs, brodeurs, orfèvres, peintres, sculpteurs... seront mis à l'honneur.

... projecteur d'un processus identitaire

Le passé sera véhiculé comme étant la passerelle du présent, tant il est important de faire comprendre pourquoi et comment aujourd'hui encore cette tradition religieuse mais avant tout populaire reste vivante dans la mémoire des limousins. Les porteurs de traditions, ces montreurs d'objet que sont les confréries vont nous permettre indirectement de partager les savoir-faire de nos artisans d'art.

Ainsi transmettre des connaissances, des savoir-faire, des objets sont des valeurs communes et partagées par les partenaires de cette exposition. Véritable locomotive au projet, ils permettent d'apporter une synergie à sa mise en place.

• Samedi 21 mai 2016 de 19h à Minuit
Nuit Européenne des Musées

Dans le cadre de la Nuit Européenne des Musées, venez découvrir les expositions temporaire et permanente sous un nouveau « jour ». L'entrée sera proposée à un tarif préférentiel et une conférence sera mise en place dans le cadre de notre exposition temporaire : « Les Ostensions vues par les bouchers », par Michel Toulet, président de l'association « Renaissance du Vieux Limoges ».

• Samedi 18 et dimanche 19 juin 2016
Journées du Patrimoine de pays et des moulins

Dans le cadre des Journées du Patrimoine de pays et des moulins, l'entrée sera proposée à un tarif préférentiel pour une découverte du savoir-faire local. Le patrimoine de pays est la trace du travail et du goût de bien-faire de ceux qui nous ont précédés. Paysages marqués par l'homme, bâtiments, et à l'intérieur de ceux-ci, marques de la vie des hommes et de leur industrie : on ne les aime qu'à condition de les connaître et de les comprendre. Les Compagnons du Tour de France ne pouvaient manquer une occasion de s'inscrire dans ce patrimoine.

Changements de situations

Dans tous les cas j'en informe ma section départementale

Situations personnelles :

Je change d'adresse.....J'en avise ma section

Je change de domiciliation bancaire ou postaleJe fournis un RIB

Je change d'état civil.....Je fournis les justificatifs

Situations administratives :

Je suis muté.....Je prends contact avec ma nouvelle section départementale

Je suis titulariséJe fournis mon arrêté de titularisation

Je suis retraitéJe fournis une copie recto-verso du certificat de pension

Le précompte de ma cotisation :

Je vérifie régulièrement la présence du précompte de la cotisation mutuelle sur le bulletin de salaire ou de pension, surtout lors d'un changement de poste ou de situation.

Je pars à l'étranger... Que faire ?

Dans un pays d'Europe

Avant mon départ, je pense à me procurer la carte européenne d'assurance maladie par téléphone au 36 76, auprès de ma section départementale ou par internet sur mon espace personnel.

Est-ce que mes enfants figurent sur ma carte ?

Non, je demande une carte pour chacun de mes enfants.

La carte européenne d'assurance maladie est individuelle et nominative, y compris pour les enfants de moins de 16 ans.

A quoi sert cette carte ?

Elle atteste de mes droits et me permet de bénéficier de la prise en charge des soins (médicalement justifiés) qui m'ont été dispensés pendant mon séjour en Europe. Elle est valable 1 an. La carte européenne d'assurance maladie n'est pas une carte de paiement.

Dans un pays hors d'Europe

Je règle les frais médicaux sur place et je pense à conserver les factures et justificatifs de paiement pour les envoyer, avec leur traduction, à ma section MGEN au retour (ou à la caisse d'assurance maladie qui gère mon dossier sécurité sociale).

